

# Désirs, intentions de fécondité et réalisation en France et en Italie : similitudes et différences

Arnaud RÉGNIER-LOILIER<sup>(1)</sup> – Daniele VIGNOLI<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Institut national d'études démographiques (INED), France : [arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:arnaud.regnier-loilier@ined.fr)

<sup>(2)</sup> Département Statistiques "G. Parenti", Université de Florence, Italie : [vignoli@ds.unifi.it](mailto:vignoli@ds.unifi.it)

**Contexte et objectif de la recherche.** Avec 1,3 enfant par femme, l'Italie est l'un des pays industrialisés dont la fécondité est l'une des plus faibles alors que la France, son voisin, détient désormais le record européen de fécondité (2 enfants par femme), avec un nombre moyen d'enfants qui avoisine désormais le seuil de remplacement des générations. Pourquoi fait-on plus d'enfants en France qu'en Italie ?

Le contrôle des naissances, aujourd'hui largement répandu et accessible à tous, conduit les couples à choisir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent ou encore le moment auquel les avoir. Beaucoup d'experts s'accordent ainsi à dire que les désirs et les intentions de fécondité jouent un rôle majeur dans l'étude des comportements familiaux et féconds (Palomba, 1991; Toulemon et Testa, 2006). En particulier, les études de démographie familiale ont démontré de longue date l'importance des aspects psychologiques des motivations et des décisions (Fawcett, 1991). On pense notamment à la "Theory of Planned Behaviour" d'Icek Ajzen (1991) et à la plus récente "Preference Theory" de Catherine Hakim (2003). Les attitudes, les normes subjectives et la perception du contrôle social sur l'action des individus sont autant d'éléments qui contribuent de façon significative à expliquer la diversité des comportements. Même si l'effet direct de ceux-ci sur les intentions de fécondité et sur leur réalisation n'est pas clair, ce type de recherches apparaît convaincante et utile pour expliquer de la variabilité des comportements individuels, dès lors que l'on considère simultanément d'autres facteurs indépendants.

Sur la base de ces considérations, il apparaît nécessaire de comparer différents aspects relatifs à la fécondité (désirs, intentions, réalisations et facteurs associés), afin de mettre en lumière les différences et les similitudes entre le modèle de fécondité français et le modèle italien.

**Donnés.** Dans cette étude, nous utilisons les deux premières vagues de l'enquête "Generations and Gender Survey" (GGS) pour la France<sup>1</sup> et pour l'Italie<sup>2</sup>, qui se déroulent dans le cadre du projet international "Generations and Gender Program" (Ggp) coordonné par la *Population Activity Unit*

---

<sup>1</sup> L'enquête GGS-ERFI (*Generations and Gender Survey - Étude des relations familiales et intergénérationnelles*) a été organisée en France par l'Ined (Institut national d'études démographiques) et par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) en 2005. Plus de 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans ont été interviewés.

<sup>2</sup> Le questionnaire italien correspond, essentiellement, à l'enquête *Famiglia e soggetti sociali* organisée par l'Istat (Istituto nazionale di statistica) en 2003, dans le cadre du système d'enquête Multiscopo. L'enquête a été menée sur un échantillon de 24 000 familles, soit environ 50 000 individus au total.

des Nations Unies (Pau/Unece). Ces enquêtes s'avèrent particulièrement adaptées à l'étude comparée des intentions de fécondité dans les deux pays, car elles contiennent beaucoup d'informations directement en lien avec la fécondité. En outre, l'enquête GGS est longitudinale (3 vagues sont prévues, espacées les unes des autres de 3 années) et nous disposons à présent des deux premières. Cela devrait permettre de repérer les facteurs objectifs et subjectifs qui ont favorisé ou au contraire fait obstacle à la réalisation des intentions déclarées trois années auparavant, afin d'étudier les facteurs causals des comportements et de leurs modifications.

**Les enfants eus en France et en Italie : descendance atteinte et calendrier.** Si l'on considère d'abord les femmes âgées de 45 à 64 ans au moment de la première vague de l'enquête, on observe aucune différence quant à l'arrivée du premier enfant : à 25 ans, 58 % des Françaises et 55 % des Italiennes de ces générations avaient eu un premier enfant et, au terme de leur vie féconde (à 45 ans), respectivement 90 % et 88 % avaient eu un premier enfant. Pour ces générations de femmes, un léger décalage s'observe cependant quant à l'arrivée du deuxième enfant : celui-ci arrive plus tardivement en Italie (à 30 ans, 58 % des Françaises ont un second enfant contre 49 % des Italiennes) et, au final, les Italiennes sont moins nombreuses à avoir eu un deuxième enfant (67 % contre 71 % des Françaises). Ce décalage se retrouve, accentué, pour le troisième enfant.

Si pour les femmes plus jeunes, aujourd'hui âgées de 35 à 44 ans, il n'est pas encore possible d'observer la descendance finale, on constate néanmoins que l'arrivée du premier et du deuxième enfant est plus tardif, en particulier en Italie : à 25 ans, 42 % des Françaises et 35 % des Italiennes avaient eu un premier enfant (écart de 7 points contre 3 points pour les 45-64 ans) et à 30 ans, 43 % des premières et 32 % des secondes ont eu leur deuxième enfant (écart de 11 points contre 9 points pour les 45-64 ans). Ces différences ne semblent pas simplement dues à un report du calendrier de fécondité en Italie puisqu'à 35 ans, les écarts demeurent.

Pour les plus jeunes (25-34 ans), le retard de l'arrivée du premier enfant est encore plus marqué entre les deux pays : à 25 ans, 28 % des Françaises ont eu un premier enfant contre seulement 19 % des Italiennes (écart de 9 points contre 7 points pour les 35-44 ans).

**Les intentions de fécondité en France et en Italie.** Ces écarts entre la France et l'Italie se retrouvent dans une certaine mesure dans les intentions de fécondité déclarées lors de la première vague de l'enquête. Chez les femmes sans enfants âgées de 20 à 40 ans, l'intention d'en avoir un dans les 3 prochaines années est moins fréquente en France (74 % contre 85 % en Italie). À l'inverse, à chaque parité atteinte, les Françaises ont plus fréquemment l'intention d'avoir un autre enfant dans les 3 années à venir : 62 % des Françaises de 20-40 ans ayant déjà un enfant ont l'intention d'en avoir un second contre seulement 53 % des Italiennes ; en France, 23 % des mères de deux enfants ont l'intention d'en avoir un troisième contre moins de 10 % en Italie. Toutefois, on note que le nombre désiré d'enfants est en moyenne très proche dans les deux pays (2,09 en France, contre 2,02 en Italie). Ainsi, malgré la très faible fécondité des Italiennes comparativement aux

Françaises (indicateur conjoncturel de fécondité de 1,3 enfant par femme en Italie contre 2 en France), la référence symbolique apparaît très semblable dans les deux cas : avoir deux enfants.

**Qui s'écarte de la norme de la famille "traditionnelle" à deux enfants ?** Outre l'intensité des intentions qui varie d'un pays à l'autre, on peut se demander si les facteurs qui influent sur le désir de fonder une grande ou au contraire une petite famille diffèrent d'un pays à l'autre. Quels sont les profils des femmes qui souhaitent n'avoir qu'un seul enfant ? Ont-elles les mêmes caractéristiques en France et en Italie ? À l'inverse, qui sont ces femmes qui souhaitent au moins trois enfants ? Ont-elles des traits communs dans les deux pays ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mis en œuvre un modèle de régression multinomiale qui confronte, par rapport à la référence symbolique dominante dans les deux pays (souhaiter deux enfants) le fait – d'une part – de souhaiter un seul enfant et, d'autre part, celui d'en souhaiter 3 ou plus. Les facteurs qui jouent un rôle significatif se retrouvent presque qu'à l'identique dans les deux pays et, comme attendu, jouent de manière opposée quant au souhait d'avoir un enfant unique (*versus* deux enfants) ou, au contraire, de constituer une descendance nombreuse. Ces premiers résultats montrent donc une importante analogie entre la France et l'Italie en ce qui concerne les profils des femmes dont les souhaits de fécondité s'écartent de la norme de la famille à deux enfants.

**Des intentions à la réalisation.** La fécondité se maintient en France à un niveau relativement élevé, contrairement à l'Italie, mais – nous l'avons vu – la norme de la famille à deux enfants demeure pourtant dans les deux pays. Rares sont les femmes qui ne désirent qu'un seul enfant (15 % des Italiennes et 11 % des Françaises), y compris en Italie où pourtant la conjoncture actuelle laisse penser qu'elles seront relativement nombreuses à n'avoir qu'un seul enfant au terme de leur vie féconde. Ainsi, ce qui différencie le plus la France et l'Italie semble être le passage au troisième enfant : 25 % des Italiennes désirent trois enfants ou plus contre 42 % des Françaises.

Dans la mesure où les différences ne portent pas en tant que tel sur les souhaits de fécondité, il faut alors chercher à comprendre *a posteriori* si les intentions exprimées sont ensuite ou non réalisées et pour quelles raisons. En particulier, dans quelle mesure les Françaises et les Italiennes qui souhaitaient avoir un enfant dans les trois années qui allaient suivre l'ont-elles eu ? Les caractéristiques de celles qui n'ont pas eu l'enfant souhaité sont-elles les mêmes dans les deux pays ? S'agit-il d'un ajournement du projet d'enfants (dans ce cas, elles devraient lors de la seconde vague de l'enquête avoir encore l'intention d'avoir un enfant d'ici trois ans) ou plus radicalement d'un changement de projet (ne plus souhaiter d'enfants) ?

La seconde vague de l'enquête GGS permet de confronter les intentions aux réalisations trois ans plus tard dans les deux pays. Plus précisément, on se demandera dans cette communication si les facteurs qui empêchent la réalisation des projets de fécondité sont les mêmes : s'agit-il de facteurs liés à la dissolution du couple, de facteurs économiques (période de chômage ou de précarité de

l'emploi) ? Quelle est la place de l'aide que l'on peut attendre de son réseau familial dans la décision d'avoir un enfant, ou encore le rôle de la répartition des tâches au sein du couple ? À l'inverse, on s'intéressera aux femmes qui n'avaient pas l'intention d'avoir un enfant dans les 3 années suivantes mais qui au final en ont eu un entre les deux vagues de l'enquête.

En somme, on pourra se demander si la question des intentions de fécondité prend le même sens dans des contextes différents, en France d'une part et en Italie d'autre part, et si elle a le même sens en fonction du nombre d'enfants déjà eu. En particulier, on s'efforcera de distinguer les facteurs qui influent sur le fait d'avoir eu un premier enfant, ceux associés à la réalisation d'un projet de deuxième enfant, puis d'un troisième. On s'attend à observer relativement peu de différences entre la France et l'Italie en ce qui concerne le passage au premier enfant mais, en revanche, à repérer davantage d'obstacles à l'arrivée d'un deuxième enfant en Italie, notamment des facteurs d'ordre socio-économique ou liés à une répartition des rôles particulièrement défavorable aux femmes. Enfin, on s'attend à observer en France des facteurs favorables à la réalisation des intentions de fécondité, en particulier à l'arrivée d'un troisième enfant.

### **Quelques références bibliographiques sur le sujet**

- AJZEN, I., (1991), « The theory of planned behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, Vol. 50, pp. 179-211.
- DALLA ZUANNA G., SCHIAVONE C., 1995, « Trasmissione intergenerazionale delle scelte di fecondità », *Polis*, IX, 2, pp.241-261.
- FAWCETT J.T., 1991, « Psychology as a population science: a twenty-year perspective », In: *Proceedings of the Symposium on the occasion of the official opening of the Graduate School of Research in Demography*, PDoD Paper No. 1, Amsterdam, November 5, 1990.
- GOLDSTEIN J., LUTZ W., TESTA M.R., 2004, « The emergence of Sub-Replacement Family Size Ideals in Europe », *Population Research and Policy Review*, 22, pp. 479-496.
- HAKIM C. (2003), « A New Approach to Explaining Fertility Patterns: Preference Theory », *Population and Development Review* 29(3): 349-374.
- PALOMBA R., 1991, « Le strategie riproduttive degli italiani », in R. PALOMBA (a cura di), *Crescita zero. Le opinioni degli italiani in un'indagine dell'Istituto di Ricerche sulla Popolazione*, La Nuova Italia, Firenze, p. 121-161
- RÉGNIER-LOILIER A. 2006, « Influence of own sibship size on number of children desired at various times of life. the case of France », *Population*, English edition, vol. 61, n°3 May 2006, p. 165-194.
- SORVILLO M.P., MARSILI M., 1999, « Aspettative di fecondità », in P. DE SANDRE, A. PINNELLI E A. SANTINI (a cura di), *Nuzialità e fecondità in trasformazione: percorsi e fattori del cambiamento*, Bologna, il Mulino, pp.667-682.
- TOULEMON L., TESTA M.-R., 2005, « Fertility intentions and actual fertility: a complex relationship », *Population and societies*, n°415, September 2006, 4 p.
- TESTA M.-R., GRILLI L., 2006; « The influence of childbearing regional contexts on ideal family size in Europe », *Population*, English edition, vol. 61, n°1-2 p. 109-137.
- VIGNOLI D., RÉGNIER-LOILIER A., 2008; « I desideri di fecondità in Francia e Italia... Figlio unico o famiglia numerosa? », *Neodemos.it*, [http://www.neodemos.it/index.php?file=onews&form\\_id\\_notizia=228](http://www.neodemos.it/index.php?file=onews&form_id_notizia=228)